

Sicovalinfo

1^{er} semestre
2010

Supplément spécial services aux usagers

À la loupe

L'eau et l'assainissement resteront des services publics

Les directives de la Commission européenne obligent désormais la mise en concurrence pour certains marchés, menaçant la pérennité de la gestion publique de l'eau et de l'assainissement. Afin que ces services demeurent publics, un Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement a été créé. En y adhérant, le Sicoval garde et accroît son contrôle sur l'eau potable. Cette adhésion vient en complément de la régie directe, au travers de laquelle la Communauté d'Agglomération assure, depuis juillet 2009, les missions liées à l'assainissement.

« En gérant en direct, avec ses propres équipes, les missions d'assainissement, le Sicoval a souhaité conserver la maîtrise de ce service. En adhérant au nouveau Syndicat Mixte, il répond à la même volonté politique de garder l'eau potable sous contrôle public, explique Michèle Garrigues, Vice-Présidente en charge de la Politique de l'eau au Sicoval. *Fédérées à l'échelle départementale, les communes et collectivités membres du Syndicat constituent un ensemble suffisamment fort pour affronter les problématiques auxquelles seuls les prestataires privés avaient jusque là les moyens de répondre* ». La mutualisation favorisera les économies d'échelle : par exemple, l'achat d'eau potable sera désormais assuré par le Syndicat, qui aura plus de latitude pour négocier les prix. Cela permettra également d'avoir une influence sur la production d'eau potable. « *Se regrouper permet enfin de mettre notre territoire et ses équipements en cohérence avec ceux des territoires voisins : nous éviterons les installations redondantes et, en maillant les réseaux, nous sécuriserons l'approvisionnement*

en eau. L'eau est une denrée vitale pour tous qui ne peut être considérée comme un bien marchand quelconque ».

Le lien de proximité avec l'utilisateur sera préservé

Communes et collectivités peuvent solliciter le Syndicat Mixte selon leurs souhaits et leurs besoins. Le Sicoval lui délèguera la production, le transport et le stockage de l'eau potable. Pour une gestion adaptée de la ressource en eau, ces étapes requièrent une vision qui dépasse en effet le seul périmètre communautaire. La Communauté d'Agglomération conservera cependant son pouvoir décisionnaire, notamment en matière d'investissements et de tarification de l'eau.

Ces évolutions n'entraîneront aucun changement pour les habitants : les missions en contact direct avec eux (distribution, tarification et facturation de l'eau potable, relève des compteurs et relation aux usagers) restent aux mains du Sicoval. Cette décision découle d'une volonté politique forte de garder le lien de proximité avec les usagers en demeurant leur interlocuteur unique ■

400 000 habitants

sont concernés par le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, créé en janvier 2010. Il regroupe 320 communes, parmi lesquelles on compte 217 regroupements intercommunaux, réparties sur toute la Haute-Garonne, hors Grand Toulouse.



La régie Assainissement en direct

Depuis juillet 2009, le Sicoval gère en direct l'assainissement des eaux usées. Huit agents ont donc été affectés chacun à un secteur géographique, ce qui permet notamment de pérenniser la connaissance du terrain. En effet, si les cartes répertorient les tuyaux, la mémoire humaine facilite leur localisation.

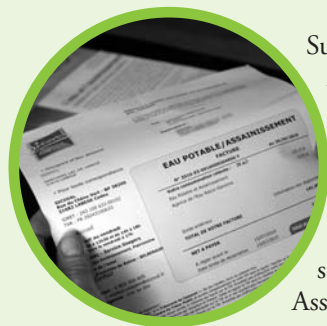
La maintenance des stations d'épuration

Ces agents sont chargés de veiller au bon fonctionnement des 19 stations d'épuration du territoire. À ce titre, ils assurent la maintenance des équipements (appareils électroniques, bacs de décantation...) et procèdent au contrôle de la qualité des eaux avant leur rejet dans le milieu naturel. Optimisé, le service est assuré à coût maîtrisé.

Un numéro d'urgence unique

Ces améliorations profitent aux habitants, même si le seul changement perceptible pour eux est l'instauration d'un **numéro unique d'urgence**. Accessible 7 jours / 7 et 24 h / 24, le **05 62 24 76 91** reçoit les appels relatifs aux problèmes d'assainissement sur le domaine public (canalisations bouchées...). Sur l'ensemble des interventions réalisées de juillet à décembre 2009, 65 % d'entre elles portaient sur les postes de refoulement (installations équipées de pompes qui relèvent les eaux pour permettre leur écoulement gravitaire), et 25 % sur les stations d'épuration. Le Sicoval atteint ainsi l'objectif qui lui est fixé par les élus : assurer un service de qualité et réactif ■

Augmentation du prix de l'eau : pourquoi ?



Sur le territoire du Sicoval, le prix global de l'eau* pour 2009 reste inférieur de 12,6 % à celui pratiqué sur le bassin Adour-Garonne** : 3,02 €/m³ TTC contre 3,40 €/m³ TTC. Malgré tout, ce prix global a connu une augmentation importante entre 2008 et 2009, passant de 2,82 €/m³ TTC à 3,02 €/m³ TTC. Cette hausse est principalement due à l'augmentation du prix de l'eau potable, qui représente à lui seul 50 % de la facture globale des ménages (Eau potable, Assainissement, taxes de l'Agence de l'Eau, TVA).

Un prix d'achat d'eau en hausse et un programme d'investissements lourd

Pourquoi le prix de l'eau potable a-t-il ainsi augmenté ? Tout d'abord, entre 2007 et 2009, le prix d'achat d'eau auprès de certaines usines de production a augmenté de 12 %. Ensuite, le Sicoval a mené d'importants programmes de travaux, « à hauteur de 2,5 millions d'euros (M€) par an depuis 2005, date de la prise en charge de la compétence de Distribution de l'eau potable », explique Michèle Garrigues, Vice-Présidente du Sicoval en charge de la Politique de l'eau. Au programme : réhabilitation et entretien des 1 000 km de réseau et des 31 réservoirs, extension du réseau, remplacement des canalisations en fonte et des branchements en plomb, installation de débitmètres sur les réservoirs d'eau potable (lire ci-contre)... « En 2010, les élus ont souhaité maîtriser la hausse du prix de l'eau potable. Nous avons donc voté un programme d'investissements réduit à 1,5 M€, ce qui a permis de limiter l'augmentation du prix de l'eau potable à 5 %*** », conclut Michèle Garrigues. ■

* prix moyen pour une consommation type de 120 m³ en eau potable et assainissement

** tarif 2008. Données 2009 non disponibles

*** prix 2010 apparaissant sur la facture 2011

Sicoval Info, supplément services aux usagers

rue du Chêne Vert, BP 38200 - 31682 Labège cedex

Tél. 05 62 24 02 02 - e-mail : info@sicoval.fr

Directeur de publication : François-Régis Valette. Conception et impression : Sicoval. ISSN : 1623-1597. Dépôt légal : 2^e trimestre 2010.

Tirage : 18 500 exemplaires sur papier 100 % recyclé

• Débits d'eau sous surveillance

Afin de compléter le dispositif de mesure déjà en place, une vingtaine de nouveaux débitmètres et compteurs vont être installés à la sortie des réservoirs d'eau potable du territoire. Implanté dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de l'Eau potable, ce matériel permettra notamment d'établir des consommations d'eau potable « type » par secteur. Il rendra aussi la détection des fuites plus facile, et permettra d'adapter le réseau aux projets d'urbanisme.

• Prochaines factures Eau potable et Assainissement

Depuis 2008, les redevances Eau potable et Assainissement font l'objet d'une facture commune envoyée chaque semestre.

La facture que vous venez de recevoir comprend :

- le montant de la prime fixe sur l'eau et le prix de la location du compteur pour l'année,
- votre consommation en eau et en assainissement du 1^{er} semestre 2009.

Prochaine facture :

Date d'envoi de la facture du 2^e semestre* : 12 octobre 2010.

Date limite de paiement : 15 novembre 2010.

Objet : solde de votre consommation en eau potable et en assainissement pour 2009.

* Ce calendrier ne concerne pas les abonnés ayant choisi le paiement de leur redevance Eau-Assainissement par mensualisation.

Contacts

• Accueil du public :

Sicoval, service Relation aux usagers
Centre de L'Astel
Parc d'activités de la Balme
Belberaud
8 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h
(le vendredi : fermeture à 17 h)

☎ N° Vert 0805 400 605

relation.usagers@sicoval.fr

www.sicoval.fr

• Pour toute correspondance :

Sicoval, Service Relation aux usagers
Rue du Chêne vert - BP 38200
31682 Labège Cedex

• Urgence en dehors des heures ouvrables

- Problème sur le réseau d'eau potable : le SMEA, 05 61 17 30 30

- Réseau d'assainissement bouché, qui prévenir ?

Sicoval, 05 62 24 76 91,
accessible 24 h / 24 h, y compris les week-ends et jours fériés